

CS Conduite de Productions en Agriculture Biologique, transformation et commercialisation



OBJECTIFS

La préparation au Certificat de Spécialisation Conduite de Productions en Agriculture Biologique, transformation et Commercialisation permet au candidat de développer des compétences spécifiques dans le domaine de l'agriculture biologique.

Produire, transformer et vendre.

Le titulaire d'un CS Conduite de productions en Agriculture Biologique, transformation et commercialisation occupe un emploi d'exploitant agricole, de conjoint d'exploitant, d'associé d'exploitant ou de salarié hautement qualifié.

Il peut exercer son activité dans le domaine de la production (éleveur, maraîcher, encadrant technique, ouvrier spécialisé), dans le domaine des services à l'agriculture (conseiller pour la production AB, auditeur, salarié d'organisme certificateur), les domaines de la transformation et de la commercialisation. Les circuits courts et la transformation fermière seront privilégiés.

LES + ...

La formation met l'accent sur les compétences professionnelles avec mises en situation dans le cadre de l'entreprise d'apprentissage et de l'exploitant de l'Etablissement certifiée AB (suivi du troupeau caprin, action de promotion « de ferme en ferme », transformation et commercialisation des produits).

Organisation des études

Le CS se prépare sur 1 an.

La formation se déroule en alternance, avec des périodes en Centre de formation (16 semaines) et en entreprise agricole (36 semaines). Une attention particulière est portée aux relations « Entreprises-CFA » par un suivi régulier.



Évaluation et validation

Le diplôme (niveau IV) est délivré par le Ministère de l'Agriculture. Il est validé par 4 Unités Capitalisables à acquérir dans un délai de 5 ans.

Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du ministère de l'agriculture au minimum. D'autres diplômes peuvent être acceptés sur dérogation de la DRAAF.



Durée de la formation

560 heures en centre de formation – 1 année

Contenu de la formation

Organisation en 6 modules

- Fondements et réglementation de l'AB
- Adaptation et mise en marché des produits AB
- Conduite technique et Analyse technico-économique des productions AB
- Transformation et Commercialisation des produits AB
- Étude d'un projet en AB (conversion ou installation).

Lieux de formation

- Site de Saint-Genest-Malifaux
- Exploitation agricole d'apprentissage



Contact

CFPPA du Pilat

Site de Saint-Genest-Malifaux
Lycée agricole
04.77.40.23.00

Lycée
agricole
Enseignement & formation

CFPPA-UFA

Centre de Formation
Professionnelle et de Promotion
Agricole Montbrison-Précieux
Etablissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole
04 77 97 72 07
Fax : 04 77 97 72 09

www.loireformation.fr